

Programme

- 1^{er} jour:
 - o 1^{er} séance : Pré-test et discussion sur le planning familial
 - o 2^{ème} séance: Qu'est-ce qu'est la violence basée sur le sexe?
- 2^{ème} jour:
 - o 1st session: Violence basée sur le sexe et l'islam
 - o 2nd session: Plan d'action et Post-test

1^{er} jour, 1^{ère} séance (90-120 minutes).

1. Temps pour la prière.
2. Pré-test
3. Discussion en groupe sur le planning familial. Un agent de Samaritan's Purse utilisera un tableau blanc pour noter les réponses.
 - a. Qu'est-ce que c'est la santé reproductive ?
 - i. Définition de l'CIPD: « *la santé reproductrice est un état d'un parfait bien-être physique, mental et social et non simplement l'absence de maladie ou d'infirmité, dans toutes les questions relatives au système reproducteur et à leurs fonctions et processus. Cela suppose donc qu'une personne peut mener une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, qu'elle est capable de procréer et libre de le faire aussi souvent ou aussi peu souvent qu'elle le désire.* »
 - ii. Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement (UNFPA, Nations Unies 1994)
 - b. La planification familiale, ça vous dit quelque chose?
 - c. Selon vous, la planification familiale a-t-elle des avantages pour vos communautés en général et vos familles en particulier ?
 - d. Que se passe-t-il lorsqu'on sème des graines trop rapprochées ?
 - e. Que se passe-t-il lorsqu'une vache ou un cheval met bas chaque année (ou plus fréquemment que d'habitude)? Est-ce que c'est bon pour la sante de l'animal ?
 - i. De même, la planification familiale est important parce qu'elle soutient la sante maternelle.
 - f. Parlez-nous de la situation sur la planification familiale au sein de vos communautés respectives.
 - g. Quelles sont les croyances de la communauté à propos de la planification familiale ?
 - h. Quelle est la vision de l'islam par rapport à la planification familiale ?
 - i. Ce n'est pas tous les musulmans qui sont d'accord.
 - ii. Il n'y a pas des versets Coraniques qui interdisent la planification familiale.

iii. « Et les mères, qui veulent donner un allaitement complet, allaiteront leurs bébés deux ans complets. Au père de l'enfant de les nourrir et vêtir de manière convenable. Nul ne doit supporter plus que ses moyens. La mère n'a pas à subir de dommage à cause de son enfant, ni le père, à cause de son enfant. Même obligation pour l'héritier. Et si, après s'être consultés, tous deux tombent d'accord pour décider le sevrage, nul grief à leur faire. Et si vous voulez mettre vos enfants en nourrice, nul grief à vous faire non plus, à condition que vous acquittiez la rétribution convenue, conformément à l'usage. Et craignez Allah, et sachez qu'Allah observe ce que vous faites. » (Coran 2:233).

1. Le Coran encourage l'allaitement maternel complet des enfants jusqu'à l'âge de 2 ans.
2. Le Coran encourage qu'on soutienne la santé maternelle. On peut soutenir la sante maternel par la planification familiale.
- i. Y'a-t-il des barrières à l'utilisation des méthodes contraceptives au sein de vos communautés ?
- j. Les méthodes contraceptives sont-elles disponibles et accessibles dans vos communautés ? Si oui comment les avoir ?
- k. Y'a-t-il une possibilité de changement de comportement au sujet de l'utilisation de la planification familiale pour les couples mariés dans vos communautés ?
- l. Comment est-ce que les leaders religieux peuvent encourager les couples mariés à pratiquer le planning familial ?

1^{er} jour, 2ieme séance (90 minutes).

Discussion en groupe sur la violence basée sur le sexe. Un agent de Samaritan's Purse utilisera un tableau blanc pour noter les réponses.

1. Que rattachez-vous au terme « la violence basée sur le sexe ? »
2. Qu'est-ce qu'est la violence basée sur le sexe?
 - a. Lire la définition des NU après que les participants répondent.
 - i. « Les termes "violence à l'égard des femmes" désignent tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ».
 - ii. Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Assemblée générale des NU, 1993.
3. Les femmes sont victimes des quels genres de violence ?
 - a. Réponses potentielles :
 - i. Les violences « visibles » : physiques, sexuelles, psychologiques et verbales
 - ii. Les violences « voilées » admises par l'inconscient collectif : mariage forcé, répudiation, claustration, succession, rite de veuvage, rapt, gavage, ablation de la lue et l'excision

- iii. L'exploitation : exploitation sexuelle, exploitation économique, traite et esclavage
 - 1. ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ENFANT ET DE LA FEMME AU NIGER, 2008
- 4. Comment est-ce que les gens justifient la violence basée sur le sexe ?
 - a. Religion
 - b. Les normes et attentes en matière de sexualité
 - i. Les attentes des hommes sont qu'ils soient agressifs, puissants, impassibles et contrôlant. Cela contribue à une acceptation sociale des hommes comme dominante.
 - ii. Les attentes des femmes sont qu'elles soient passives, nourrissantes, soumises et émotives. Cela renforce le rôle des femmes comme faible, impuissantes et dépendantes des hommes.
 - iii. La socialisation des hommes et des femmes a entraîné un équilibre de pouvoir entre les femmes et les hommes.
 - iv. Britt Herstad, 2009

2ieme jour, 1^{er} séance (120 minutes).

- 1. Rappel sur la définition de la violence basée sur le sexe.
- 2. « Voter avec les pieds. » Lire les phrases suivantes. Les participants vont voter s'ils sont d'accord avec les phrases. Il y aura deux stations. Tous les participants qui affirment la phrase vont aller à une station. Tous les participants qui ne sont pas d'accord vont aller à l'autre station. Après que les participants ont voté, un représentant de chaque opinion va expliquer leur raisonnement. Les participants vont voter une deuxième fois après avoir donné ces explications. Les participants qui ont changé leur avis peuvent expliquer leur raisonnement.
 - a. Les participants vont voter sur s'ils sont d'accord avec les phrases suivantes:
 - i. Les hommes ont parfois raison d'utiliser la violence sur leurs femmes.
 - ii. Les textes religieux et l'enseignement religieux peuvent contribuer à la violence contre les femmes.
 - iii. Les associations religieuses sont mandatées pour affronter la violence basée sur le sexe.
 - iv. Pendant la session précédente, nous avons constaté qu'on peut justifier le planning familial parce que l'espacement de naissance soutient la sante maternelle. Avec le même raisonnement, est-ce qu'on peut dire que c'est mal de battre les femmes parce que la violence peut blesser leur santé ?
 - v. Britt Herstad, 2009
- 3. Le Coran et la violence basée sur le sexe
 - a. Les participants vont former des groupes de quatre. Les groupes vont lire et discuter les passages suivants :
 - i. « Et parmi Ses signes il y a ceci : Qu'il a créé pour vous des épouses au milieu de vous pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de

l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. »

1. Coran 30:21

ii. *« Alors, c'est soit la reprise conformément à la bienséance, ou la libération avec gentillesse. »*

1. Coran 2:229

iii. *« Et comportez-vous convenablement envers elles. »*

1. Coran 4:19

- b. Chaque groupe va discuter les questions suivantes concernant les trois textes Coraniques. Il faut souligner qu'on peut facilement mal comprendre les textes religieux.
 - i. Comment est-ce qu'on pourrait référer ce texte à encourager la violence basée sur le sexe ?
 - ii. Comment est-ce que ce texte nous dirige à affronter la violence basée sur le sexe ?
 - c. Un représentant de chaque groupe va résumer leur réponse.
4. Focus Group Discussion avec le groupe entier.
- a. Avez-vous entendu les leaders religieux parlent sur la violence basée sur le sexe ?
 - b. Avez-vous entendu les leaders religieux se référer à ces textes pendant qu'ils parlent sur la violence basée sur le sexe ? Se sont-ils référés à d'autres textes ? Lesquels?
 - c. Comment est-ce que les leaders religieux peuvent utiliser ces textes pour faciliter les discussions sur la violence basée sur le sexe au niveau communautaire?

2ieme jour, 2ieme séance (90-120 minutes).

- 1. Création d'un plan d'action concernant le planning familial et la violence basée sur le sexe.
 - a. Poser les questions suivantes :
 - i. Les imams et les marabouts, ont-ils le pouvoir de s'adresser à leurs communautés sur les problèmes du planning familial et la violence basée sur le sexe ?
 - ii. Quelles ressources existent pour aider les victimes de la violence basée sur le sexe ?
 - iii. Est-ce qu'il y a des femmes respectées dans la communauté qui peuvent être impliquées à aider les victimes de la violence basée sur le sexe ?
 - iv. Comment est-ce qu'on peut former les hommes à reconnaître la violence basée sur le sexe ? Comment est-ce qu'on peut former les hommes à dénoncer la violence basée sur le sexe ?
 - v. Comment est-ce que les leaders religieux peuvent plaider pour ces inquiétudes sociales ?
 - 1. Réponses potentielles :
 - a. Prêcher sur ces problèmes dans la mosquée.
 - i. Encourager les hommes à dénoncer la violence basée sur le sexe ?

- ii. Mettre l'accent sur les droits des femmes selon la religion de l'Islam.
 - b. Partager les leçons apprises avec les autres leaders religieux.
 - c. Approuver les organisations et les associations (comme Samaritan's Purse) qui essaient de résoudre ces problèmes.
 - d. Discuter ces problèmes avec les chefs du village.
 - e. Nommer quelques adultes qui seront disponibles pour consoler confidentiellement les victimes de la violence basée sur le sexe.
 - vi. Avez-vous besoin d'étudier plus ce que le Coran dit concernant le planning familial et la violence basée sur le sexe ?
 - 1. Serait-il possible pour quelques imams d'étudier ce sujet ensemble ?
 - vii. Selon vous, est-ce qu'une victime de violence sentirait libre à discuter cet incident avec une autorité communautaire ? Si non, qu'est-ce que la communauté devrait faire pour encourager les victimes à trouver la consolation confidentielle ?
 - b. Demander trois ou quatre imams à expliquer leur plan d'action pour adresser le planning familial et la violence basée sur le sexe.
2. Post-test

Bibliography

Mason J, Freij LS, Muhuhu P, Lane C, and Berhane E. 2008. *Mobilizing Muslim Religious Leaders for Reproductive Health and Family Planning at the Community Level: a Training Manual*. Extending Service Delivery (ESD) project.

Herstad, Britt. 2009. *Mobilizing Religious Communities to Respond to Gender-based Violence and HIV: A Training Manual*. Washington, DC: Futures Group, Health Policy Initiative, Task Order 1.

International Conference on Population and Development. 1994. *International Conference on Population and Development*. Cairo, Egypt. United Nations Population Fund.

IRIN. "Rape and Beatings of Women Seen as 'normal.'" IRIN. IRIN, 01 Dec. 2015. Web. 16 May 2017. <http://www.irinnews.org/report/75720/niger-rape-and-beatings-women-seen-%E2%80%9Cnormal%E2%80%9D>

Institut National de la Statistique. 2007. *Enquête de base dans 11 communes du programme Niger*. Unicef.

Institut National de la Statistique, République du Niger. 2009. *Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples, 2006, erratum sur le travail des enfants*.

Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, République du Niger. 2009. *Analyse de la Situation de l'Enfant et de la Femme au Niger – 2008*.

OXFAM. 2006. *Etude sur les violences faites aux femmes dans la région d'Agadez*.

OXFAM. 2006. *Etude sur les violences faites aux femmes dans la région de Zinder*.

OXFAM. 2007. *Etude sur les violences faites aux femmes dans la région de Dosso*.

OXFAM. 2007. *Etude sur les violences faites aux femmes dans la région de Maradi*.

UNICEF. 2000. *Domestic Violence Against Women and Girls*. Florence, Italy: UNICEF. Website: <http://tyei.com.pk/wp-content/uploads/2015/10/domestic-violenceagainst-women-and-girls.pdf>

UNFPA. 1993. *Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Assemblée générale des NU, 1993*. United Nations Population Fund.

UNFPA. "State of World Population 2016." *UNFPA - United Nations Population Fund*. United Nations Population Fund, 2016. Web. 16 May 2017. <http://www.unfpa.org/swop>